

L'actuelle commémoration du bicentenaire de la mort de l'empereur Napoléon I^{er}, par les débats qu'elle suscite et les mythes qu'elle charrie, nous rappelle, ô combien qu'histoire et politique entretiennent un lien indéfectible. Privilégiant une approche le plus souvent idéologique, vue du haut et centrée sur les élites de l'État, à savoir « les grands hommes », le politique participe à la reconstruction mémorielle et célèbre ainsi les uns pour mieux oublier les autres. À ce titre, Georges Laguerre appartient pleinement aux seconds.

L'homme semble avoir traversé l'histoire dans un profond anonymat. Pourtant, de son vivant, Georges Laguerre connut une réelle notoriété, politique et professionnelle.

Loin de se restreindre à une simple biographie politique, le cas Laguerre invite à dépasser le cadre purement individuel pour embrasser le vaste champ d'études de l'État parlementaire. À défaut de rejoindre le panthéon des « Grands Hommes », Laguerre n'en reste pas moins, à sa façon, un serviteur de la République. À ce titre, son itinéraire, bien que hors-norme, ne révèle-t-il pas les fondements, comme les contradictions, d'un modèle républicain en cours d'affirmation ? Ne symbolise-t-il pas l'abîme qui sépare « l'homme d'État » du simple « professionnel » de la politique ?

Cette étude a donc eu l'ambition de répondre à ces questions en comblant un vide historiographique dont nous devons, ici, dans un premier temps, dégager les raisons avant de redécouvrir l'itinéraire d'un parlementaire avec ses vertus et ses compromissions.

En premier lieu, exhumé le cas Laguerre visait à combler un vide historiographique

La sentence mémorielle, éminemment politique, à laquelle Laguerre est condamnée, ne peut justifier à elle seule la faible postérité de l'homme. D'autres facteurs y contribuent également.

D'abord l'absence d'études scientifiques le concernant...

Présenté, depuis les travaux d'Adrien Dansette, comme « l'enfant de chœur » du boulangisme, Laguerre est volontiers réduit à une ombre, à un simple rouage politique, au service d'événements et de causes qui le dépassent. Pourtant, comme le rappelle Bertrand Joly, il avait « reçu de la nature tous les dons requis à une exceptionnelle carrière politique ». Séduisant, intelligent, faisant preuve de sang-froid et maîtrisant parfaitement l'art de l'éloquence, le « prince de la jeunesse » comme le surnommait son ami Alexandre Millerand, semblait destiné aux plus hautes strates de l'État. C'était cependant sans compter sur d'autres qualités, bien moins avouables : son arrivisme cynique, sa cupidité sans limites, sa duperie, son train de vie, son alcoolisme avéré ou supposé ; en somme une âme que ses adversaires les plus féroces (parmi lesquels Édouard Drumont) jugeaient définitivement perdue. Se dresse ainsi un portrait au vitriol, façonné de son vivant même, dont certaines études récentes (Jean Jolly, Jean-Marie Mayeur) s'affranchissent encore difficilement, se limitant au seul prisme boulangiste.

Comme le résuma, lors de ses obsèques, son ami Maurice Barrès : « *C'est bien lui-même qui par des fautes faciles a détruit ses dons et refusé sa destinée* », même s'il admet toutefois qu'il y retrouvait « *quelque chose d'éternellement séduisant* », qu'il y avait « *de l'enfant chez lui, nulle méchanceté, une légèreté* », tout en concluant, non sans émotion, qu'il était finalement « *si absurde et si malheureux* ».

La parution de l'ouvrage *Laguerre et ses amis*, rédigé par son ami Carlos d'Eschevannes en 1924, ne brise nullement cette *damnatio* alors même que l'image du Général retrouve une certaine vigueur avec l'essor des ligues durant les années 1930, en particulier dans les articles de *L'Action française* de Charles Maurras. Finalement, il ne subsiste de Laguerre que « *le petit maître qui a pris dans la défroque de l'histoire le masque du conjuré, l'éternel déclassé qui flagorne la plèbe qu'il méprise et qui complotte l'entreprise fructueuse de quelque coup d'État* » comme l'écrit *L'Écho de Paris* le 22 juillet 1888.

Cette lacune répond-elle à une absence de matériaux qui serait un second facteur ?

Comme toute étude historique, le pari biographique repose avant tout sur l'existence d'un fonds d'archives conséquent. Le cas Laguerre tempère très vite les illusions du chercheur. Il n'existe aucun fonds propre. Qui plus est, une grande partie des archives relève de fonds publics. En outre, les sources présentent certaines limites qui sont autant de contrainte pour le chercheur.

La première, de nature chronologique, résulte du fait que les sources se concentrent principalement, si ce n'est parfois exclusivement, sur la période 1883-1893. Les années d'apprentissages sont largement occultées, tout comme celles postérieures au boulangisme, le plus souvent restreintes.

La deuxième contrainte, méthodologique, résulte de la prépondérance d'archives administratives et policières (télégrammes interceptés, rapports de police, notes d'agents). Loin d'être exempts d'approximations ou d'erreurs, les dossiers de la Sûreté et de la Préfecture de police de Paris imposent de sages précautions quant à leur véracité et à leur partialité (le plus souvent avérée) et à leur intérêt (sont parfois mis en avant des faits insipides tandis que certains dossiers, notamment celui consacré au procès des boulangistes devant la Haute cour de Justice, demeurent lacunaires).

Il convient donc, sans cesse, de naviguer entre les différents dossiers thématiques, au sein des séries BA des archives de la Préfecture de police de Paris, BB (ministère de la Justice) et F7 (police générale) des Archives nationales (boulangisme, scandale de Panama, Affaire Dreyfus, campagnes électorales...).

Troisième contrainte, et non des moindres, l'absence d'ego documents. En raison d'une calligraphie exécrationnelle, Laguerre n'a jamais rédigé les moindres mémoires. Les rares lettres conservées, le plus souvent illisibles, sont éparpillées dans une dizaine de fonds privés répertoriés aux Archives nationales ainsi qu'au département des manuscrits de la BNF. Au total, près d'une centaine de lettres, qui se révèlent souvent lacunaires et purement formelles (à l'exemple de sa correspondance avec Maurice Barrès en outre uniquement active)

Certaines correspondances comblent toutefois quelques lacunes, avec Marguerite Durand, sa seconde épouse, avec Boulanger.

Les archives maçonniques, indépendamment des *Bulletins officiels* et des dossiers de loge, souvent stériles ou remaniés, nous ont été utiles car elles offrent deux documents inédits pour la compréhension même des contradictions de l'être Laguerrien : son testament maçonnique (1880) et les rapports d'audition de son procès maçonnique, une décennie plus part (1890-1891).

Enfin, son dossier professionnel, conservé aux archives de l'Ordre des avocats, jusque-là confidentiel, derrière son formalisme institutionnel, révèle l'ampleur du caractère transgressif de l'homme.

Ces sources manuscrites, éparpillées et relativement disparates, sont complétées par de nombreuses sources éditées comme quelques romans à clés et bien entendu la presse qui parle de Laguerre beaucoup plus que lui-même n'y écrit (*La Presse*).

Enfin, bien qu'installé à Paris, le député demeure fortement attaché à sa circonscription d'Apt dans le Vaucluse et entreprend sa reconquête durant douze années de 1898 à 1910. La consultation de la série M des Archives départementales du Vaucluse à Avignon, de la série 1K des Archives municipales d'Apt, sans oublier la presse locale, demeure essentielle pour comprendre les limites de l'emprise du député sur sa circonscription, qui n'est pas fief, et les stratégies dont il use pour tenter de la maintenir.

Dans un deuxième temps, exhumer le cas Laguerre devait permettre de redécouvrir l'itinéraire d'un serviteur de l'État parlementaire, dans ses vertus comme dans ses compromissions.

Laguerre est-il l'antithèse de « l'homme d'État » ?

Laguerre se présente, durant les années 1880, comme une étoile montante du radicalisme, proche de Clemenceau et de ses lieutenants. Responsable de la chronique judiciaire au sein du quotidien *La Justice*, il y côtoie la fine fleur du radicalisme français.

Devenu le plus jeune député de France en 1883, malgré les réticences initiales du député sortant, Alfred Naquet, et les railleries de la presse satirique, comme *Le Tintamarre*, il semble promu à une féconde carrière politique. Certains publicistes prédisant déjà, au lendemain de la victoire de Boulanger à l'élection parisienne du 27 janvier 1889, son accession à la présidence du Conseil. De même, contrairement à une historiographie traditionnelle qui l'avait volontiers assigné au rôle de l'éternel second resté dans l'ombre du Général, les études les plus récentes tendent à revaloriser son rôle aux avant-postes de l'état-major boulangiste, au sein du Comité républicain national. Laguerre y exercerait, aux côtés de Naquet, Dillon et Boulanger, un rôle prépondérant, voire peut-être encore sous-estimé par l'historiographie actuelle ?

Bien évidemment, la fin de l'aventure boulangiste en 1890 et sa défaite aux élections législatives de 1893 marquent la fin de son ascension et le plongent, malgré lui, dans les méandres d'un anonymat auquel il ne semblait nullement préparé. Si certains éditorialistes ironisent, quelques années plus tard, sur sa disparition, l'homme n'a, en réalité, jamais quitté la scène politique. Rattrapé, comme toute une génération d'élus, par l'affaire du scandale de Panama, puis réapparu sous les traits d'un mystérieux intermédiaire avec Esterhazy durant l'Affaire Dreyfus, Laguerre, pourtant éternel « blackboulé » (1893-1906), n'en incarne pas moins le second rôle qui, privé de tout acte héroïque, s'inscrit davantage dans l'ordinaire des réseaux politiques.

Laguerre est-il l'archétype du professionnel de la politique ?

Au cœur d'un « régime de la discussion », dans lequel « les députés ne parlent pas seulement avant d'agir - ils parlent pour agir, la parole étant la condition même du pouvoir – selon Christophe Bellon, « *Éloquent Laguerre* » appartient pleinement à ce monde parlementaire, au cœur d'une représentation quasi théâtrale, « d'un spectacle politique, dont la base est essentiellement rhétorique » pour reprendre la formule de Jean El Gammal. L'orateur est unanimement reconnu, et souvent craint, pour son éloquence et ses joutes verbales. Sa formation reçue au sein de la Conférence Molé-Tocqueville, bien connue depuis les travaux de Gilles Le Béguec, comme ses nombreuses qualités oratoires acquises dans les prétoires, laissent entrevoir la mutation d'un monde politique qui se professionnalise durant cette fin de siècle.

Ainsi face aux notables de la politique, aux « dilettantes de la politique » (Jean Joanna), « en mesure de diriger et d'administrer effectivement de façon continue un groupement quelconque, sans salaire ou contre un salaire nominal ou honorifique » (pour reprendre les termes de Max Weber), s'opposeraient les « professionnels », vivant « de » et « par » la politique. Si les premiers ne disparaissent nullement face à l'essor des seconds, comme le rappelle justement la thèse d'Éric Phélippeau sur le baron de Mackau – ce dernier sachant parfaitement s'adapter aux mutations des campagnes électorales –, la professionnalisation des seconds appelle encore à de nombreux débats. Les liens noués entre le parti boulangiste et la droite conservatrice, et notamment entre Laguerre et Mackau, témoignent parfaitement de cette confrontation entre deux mondes, que tout oppose à première vue, sauf l'accession au pouvoir. Ainsi, par ses prérequis, par les circuits de formation qu'il emprunte, base d'édification d'un vaste réseau de clientèle en devenir, par ses parcours professionnels (journaliste, avocat, homme politique), Laguerre s'inscrit pleinement dans cette « osmose entre le Barreau et le Parlement » (Mattéi Dogan), dans cette « République des avocats », chère à Gilles Le Béguec.

Là où Mackau s'apparente à un notable professionnalisé, Laguerre ne rejoint-il pas, au détour d'une trajectoire diamétralement opposée, les rangs des professionnels notabilisés ? Au même titre qu'un Alexandre Ribot, récemment étudié par Walter Badier.

Témoignage du parcours d'un ambitieux, à la fois pragmatique et impulsif, au cœur du système républicain, depuis sa flamboyante ascension sociale et politique jusqu'à sa déchéance aussi bien physique que sociale, il incarne tant les idéaux que les vicissitudes du

métier du politique, ses batailles idéologiques les plus nobles comme ses bassesses parfois les plus perfides. Si son statut de perdant, d'évincé de la politique, est finalement commun à bien d'autres, avant et après lui, sa chute s'avère cependant plus lourde, d'autant que l'homme a cru réellement atteindre le pouvoir. Le métier du politique procéderait donc tant de l'inné que de l'acquis : de l'inné, par ses dons et ses vices, son tempérament, son réseau familial et culturel, sa vision sociétale ; de l'acquis par sa formation, ses aventures politiques, personnelles ou collectives, admirables ou méprisables, et ses rencontres actées ou fortuites.

Conclusion :

« Orateur du plus rare talent dont la parole aisée, élégante, incisive et sûre fut un moment sans rivale dans le parlement » (Carlos d'Eschevannes) pour les uns, à jamais « le ministre avorté, sur la gueule de qui on pisse » pour les autres (Jules Jouy), Laguerre se présente tel un caméléon évoluant dans des sphères politiques hostiles et antagonistes (du radicalisme au monarchisme, du bonapartisme au nationalisme), doté d'un réel instinct de survie politique, mais dénué du sens de l'État et du devoir. *Insider* devenu *outsider*, second se rêvant meneur, jeune prodige transformé en revenant, image vivante du perdant, Laguerre traverse, dans ses espérances, comme dans ses crises, une République alors en profonde mutation. Il incarne ainsi le passage de « l'individualisme à l'ère des groupes », mis en évidence par René Rémond, avant d'être définitivement relégué au souvenir d'un boulangisme dorénavant révolu, balayé par la Belle Époque. Laguerre acquiert-il, à ce titre, sa place parmi « les perdants magnifiques », pour reprendre la formule de Jean Garrigues, du XIX^e siècle ? Là s'ouvre un autre chapitre.